



## La Feuille Verte

Numéro 20  
JUILLET 2013

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures

et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 (sauf jours fériés et juillet/août).

En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.

Tél. : 01 64 23 46 45 • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : [aaff@sfr.fr](mailto:aaff@sfr.fr)

### I - LES AFF ET LA FORÊT

#### Gouvernance de la forêt

La réunion des trois instances compétentes pour le massif de Fontainebleau s'est déroulée le 7 juin, sous la présidence de Mme Klein, préfète de Seine-et-Marne et de M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau. Parmi les sujets abordés, il convient de citer le programme d'action Natura 2000, l'élaboration du projet d'aménagement de la forêt pour la période 2016-2035, la mise en place de groupes de travail et d'un comité de suivi pour les forêts péri-urbaines d'Île-de-France, l'éventualité d'ajustements pour le périmètre de la forêt de Protection. Selon la direction des Territoires, quarante-deux projets d'ajustements, d'ampleur et d'intérêt divers, sont en instance. Ces demandes, qui doivent parcourir une longue procédure aboutissant à d'éventuelles modifications décidées par décret en Conseil d'État, seront étudiées au cas par cas, dans un esprit de pragmatisme. Le président s'est étonné du nombre très important des demandes en instance. Il a rappelé l'attachement des AFF au strict respect du périmètre de la forêt de Protection, les ajustements ne pouvant intervenir que de façon marginale et compensée. Ils devront s'inscrire dans un contexte de protection de la nature.

Le même jour, le label « Forêt d'exception » a été remis, à la forêt de Fontainebleau par le directeur général de l'ONF, au cours d'une cérémonie qui a réuni dans le parc du château de nombreuses personnalités. Celle-ci est ainsi la première à bénéficier de ce label qui implique une gestion forestière exemplaire et la réalisation de projets visant notamment à valoriser le patrimoine forestier et à améliorer l'accueil du public. Le président a cosigné le contrat de projets pour la période 2013-2017 qui inclut notamment la restauration des sentiers Denecourt.

#### Martelage

Les Amis de la Forêt ont participé à une opération de martelage des arbres destinés à faire l'objet d'une coupe d'éclaircie dans la parcelle n° 109, à proximité de la Faisanderie. Cette opération, qui a mobilisé une équipe d'agents patrimoniaux, a permis de mieux comprendre selon quels critères et avec quelle méthode les arbres sont identifiés. Les membres de l'Association présents ont pu constater que cette opération, menée avec un grand professionnalisme par les agents de l'ONF, demande à la fois des connaissances techniques mais également des qualités de jugement prenant en considération en particulier des données paysagères.

#### Restauration du sentier des Fontaines (sentier n°2)

Au fil des années, ce sentier historique s'est dégradé, du fait du passage répété des piétons mais aussi des VTT qui fréquentent ce secteur au mépris des règles en vigueur. Ces passages détruisent la végé-

tation des chemins et le sable qui n'est plus retenu s'écoule progressivement entraînant une dégradation du sol. D'autre part, certains ouvrages anciens, installés par Denecourt et Colinet pour stabiliser les sentiers et limiter l'érosion se détériorent et doivent donc être restaurés. Conformément aux décisions prises en concertation avec ses partenaires (Amis de la forêt de Fontainebleau, représentants du monde sportif et de l'escalade, Parc naturel régional du Gâtinais français, etc.), l'ONF va réaliser des travaux pour stabiliser et préserver les sites à partir de la fin juin (durée des travaux : 3 mois ; coût total : 60 000 €). Ces travaux visent à reconstituer et à pérenniser l'aspect originel par la réhabilitation du tracé d'origine, la réfection des aménagements dégradés (dallages, pavages, emmarchements, escaliers et murets), la stabilisation de la pente pour ralentir l'érosion et l'écoulement du sable avec la mise en place d'ouvrages adaptés en grès.

## II – LA VIE DE L'ASSOCIATION

### Assemblée générale

L'assemblée générale de notre Association s'est tenue, le 25 mai 2013, à l'hôtel Mercure, à Fontainebleau.

Le rapport d'activités a fait l'objet d'un texte écrit, diffusé avant l'assemblée ce qui a permis au président de concentrer son intervention sur les points essentiels, sous forme de *power point*. Il a ainsi tout d'abord évoqué la réorganisation du bureau rendue nécessaire par le départ de notre trésorier, Grégoire Lewandowski. Celui-ci, par delà ses fonctions, était, de fait, depuis quatorze années la cheville ouvrière de l'Association. Le président lui a rendu hommage et l'a remercié pour sa disponibilité et son engagement au service des AFF. Pierre Regnault, assisté de Philippe Gérard, assurera les responsabilités de trésorier. Le secrétariat général est pris en charge par Jean-Claude Polton, avec l'appui de Martine Dehelly.

Parmi les sujets de fond abordés, il a rappelé le programme très riche des promenades, dont les thèmes ont été renouvelés et dont une part croissante est organisée en partenariat avec des collectivités (commune, région) ou des associations partageant les mêmes préoccupations. Les AFF ont été très actifs dans le domaine des arbres remarquables, avec notamment, une journée d'études avec l'association A.R.B.R.E.S., une exposition sur les arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau, l'actualisation de l'inventaire, rendu nécessaire en raison des tempêtes qui, depuis une décennie, ont affecté le massif, et la publication d'un *Cahier des AFF* sur ce sujet. Il a constaté que le programme de conduite apaisée avait débouché sur des résultats positifs et que l'expérience de limitation de vitesse à 70 km/h sur certains tronçons de routes traversant la forêt avait contribué à sécuriser le trafic routier. Il a fait le bilan de la première année de fonctionnement de l'Observatoire de la forêt. Parmi la centaine de cas signalés, une large part a trait à la propriété au sens large du terme : il a particulièrement insisté sur la présence croissante de gravats déposés par des entreprises indécoutes. Cependant, globalement la situation s'est améliorée grâce à la coopération active de l'ONF. Il a également incité l'ONF à exiger un strict respect du cahier des charges par les exploitants forestiers : le label « Forêt d'exception » appelle une action exemplaire dans ce domaine. Il a enfin évoqué les actions de fond sur le long terme qu'appelle sur le moyen terme la lutte contre les nuisances de divers ordres qui affectent le massif forestier. Pour sa part, Gérard Tendron, vice-président, a présenté les premières réflexions de l'Association pour le prochain plan d'aménagement qui doit être mis en place pour 2016.

Lors de son intervention sur l'état et les forêts péri-urbaines, Mme Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne, qui était l'invitée d'honneur de l'Association, a abordé plusieurs aspects qui concernent directement le massif de Fontainebleau. Par-delà leur diversité, ces forêts ont des spécificités. Elle a insisté en particulier sur « la part plus importante de la fonction sociale dans la gestion multi-fonctionnelle des forêts périurbaines ». De même, ces massifs ont « un besoin de gouvernance particulière » qui a conduit à rapprocher les trois instances compétentes pour le massif de Fontainebleau, à savoir la commission scientifique et des usagers, le comité de pilotage « Fontainebleau, Forêt d'exception » et le comité Natura 2000.

Elle s'est également félicité de « l'action exemplaire » des AFF, conduite notamment en matière de balisage, de communication ou d'éducation.

Un compte rendu complet figurera dans le prochain numéro de *la Voix de la Forêt* qui paraîtra à la fin de l'année.

## Le site WEB

Le fonctionnement de notre site Internet a repris son cours normal. En page d'accueil, les internautes ont accès aux dernières informations concernant la forêt et notre association (promenades guidées, Observatoire de la forêt et les dernières nouvelles de la forêt...). Les différentes rubriques sont progressivement restaurées, en accès libres, mais certains dossiers sont réservés aux adhérents. À partir de l'onglet « Accès adhérents » situé en bas de la page d'accueil, vous pouvez entrer dans cet espace par un code d'identification (AFF) et un mot de passe qui est donné aux adhérents à jour de leur cotisation.

## Promenades guidées

Au cours du premier semestre 2013, ce ne sont pas moins de dix-huit promenades guidées qui ont été organisées par les AFF. Ouvertes à tous, adhérents ou non adhérents – sauf exception – ces promenades ont permis à de plus de quatre cents personnes de découvrir différents aspects de la forêt, avec une moyenne par vingt-trois participants par sortie. Sous la conduite de bénévoles de notre association – ou parfois d'intervenants extérieurs – et quels que soient les aléas climatiques, nous avons pu prendre la mesure de la richesse de cette forêt que nous nous attachons à faire découvrir et à protéger. La biodiversité a été souvent évoquée, mais aussi la préhistoire, l'art et la littérature, sans oublier la prévention des incendies avec le SDIS de Seine-et-Marne. Les Amis de la Forêt ont parfois agi en partenariat avec des collectivités ou des associations ou amies, comme la région Île-de-France (Naturparif) ou la Société des Amis et Mécènes du château de Fontainebleau.

## III – LES RELATIONS EXTÉRIEURES

### Milly-la-Forêt

Le président a rencontré le maire de Milly-la-Forêt, M. François Orcel. Il lui a présenté les activités de l'Association et lui a exprimé la disponibilité des AFF à coopérer avec cette commune proche de la forêt (action en milieu scolaire, organisation de promenade...). La commission Terrain a tenu sa réunion de printemps dans une salle mise à disposition par la ville. Par ailleurs, il est prévu, dans le cadre des promenades du second semestre 2013, une visite du Conservatoire national des plantes à parfum.

### Les Amis de la Forêt aux « Naturiales »

Comme chaque année, les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF) ont été présents aux « Naturiales », organisées par la ville de Fontainebleau les 18 et 19 mai : les bénévoles de l'Association ont pu rencontrer, plus de deux cents personnes à leur stand où nos différentes publications étaient présentées. Pour la deuxième année consécutive, les AFF ont parrainé une exposition d'affiches à la Maison des Compagnons. Au fil des mois, Laurent Touze, professeur d'arts plastiques au Collège international, a fait travailler ses élèves avec la mission de faire dialoguer une image et un slogan sur une affiche porteuse d'un message de protection de la forêt.

En découvrant les travaux sélectionnés, chacun a pu voir comment la forêt avait été pour ces élèves « une école grandeur nature » : elle leur a appris à regarder la forêt d'un autre œil, suscité des émotions et les a amenés à prendre conscience des périls qui la menacent (déchets et tags intempestifs, VTT sur les chemins interdits...). Au moment de déposer son bulletin dans l'urne, le choix fut difficile car la qualité était au rendez-vous. Au final, trois prix ont été décernés par Mme Joubert, principale du Collège international et le président de l'association des Amis de la Forêt, qui a offert un livre d'art à chacun des lauréats : Julia Gnadwell (1<sup>er</sup> prix), Léa Farvague (2<sup>e</sup> prix) et Anne-Marie De Lafforest (3<sup>e</sup> prix).

Devant le succès renouvelé de ce partenariat, Laurent Touze pense collaborer de nouveau l'année prochaine avec les Amis de la Forêt sur un thème susceptible de sensibiliser les collégiens à la sauvegarde du patrimoine naturel.

### Centenaire de l'ANVL

L'Association des naturalistes de la vallée du Loing fête cette année son centenaire. Notre secrétaire général, Jean-Claude Polton était présent à la manifestation qui s'est tenue le 29 juin à Moret-sur-Loing, lieu de naissance de cette association. À cette occasion, il a exprimé ses félicitations les plus chaleureuses et a rappelé les liens qui existaient depuis de nombreuses décennies entre nos deux associations, créés toutes les deux au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## IV – DIVERS

### Cotisations 2013

Comme l'a constaté notre assemblée générale, nos recettes extérieures, notamment sous forme de subventions de collectivités locales sont en baisse et l'exercice 2012 a fait apparaître un déficit d'exploitation. Il est important que tous nos fidèles membres soient à jour de leur cotisation. Ceux d'entre vous qui ne sont pas dans ce cas recevront prochainement une lettre les appelant à régler leur cotisation 2013, dont le montant est inchangé depuis plusieurs années – 28 € (individuel) ou 36 € (famille) et déductibles de vos impôt sur le revenu. Merci d'y faire bon accueil.



**Bonnes vacances  
à Tous !**